

Lire en short **la grande fête du livre pour la jeunesse**

Du 20 au 31 juillet 2016

Date limite de dépôt de dossier : le 20 février 2016

Lire en short, la grande fête du livre pour la jeunesse

Souhaitée par Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, la deuxième édition de *Lire en short* se tiendra du 20 au 31 juillet 2016 sur tout le territoire. Elle est organisée par le Centre national du livre.

Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'ambition première de *Lire en short*. Transmettre le plaisir de lire est au cœur des actions mises en œuvre pendant cette manifestation nationale, populaire et festive.

Lire en short 2016, c'est :

- un événement national le 20 juillet,
- des événements régionaux, labellisés et donc soutenus financièrement par le CNL,
- des événements référencés, soutenus en termes de communication par le CNL.

Le présent formulaire vous permet de présenter votre projet pour obtenir une labellisation et donc un soutien financier du CNL.

[Pour en savoir plus](#)

Un exemplaire du présent dossier (formulaire et pièces demandées) doit être communiqué au Centre national du livre (contact ci-dessous), ainsi qu'au Conseiller livre et lecture de la DRAC de la région où se déroulera l'événement. [Consultez l'annuaire des conseillers des DRAC.](#)

Contacts

Centre national du livre

Département des Relations extérieures

01 49 54 68 62 / estelle.kesztenbaum@centrenationaldulivre.fr

Région

Demandeur

Modalités de la labellisation

Qui peut y participer ?

Toute personne morale, quel que soit son statut (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie...), dont le siège social et les animations sont sur le territoire français, qui propose un événement auprès des enfants et des jeunes autour de la lecture.

Comment y participer ?

Un événement pourra être labellisé et s'inscrire dans le programme national de la manifestation s'il respecte les principaux critères suivants :

- s'inscrire dans les dates de la manifestation (20-31 juillet 2016),
- avoir lieu sur le territoire français, sur des sites grand public et passants (plages, bases de loisirs, campings, piscines, lieux populaires...),
- mobiliser tous les publics, et spécifiquement le jeune public. Une attention particulière sera portée aux projets qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes,
- offrir la possibilité de lire sur place et gratuitement (bibliothèques mobiles, malles de livres, opérations itinérantes, vente...). La participation d'au moins une librairie indépendante fait partie des principaux critères retenus,
- proposer des actions de médiation ludiques,
- créer des démarches originales pour inciter à la lecture et des actions pour faire connaître l'univers d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse importants,
- impliquer différents maillons locaux de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires...),
- programmer des animations de qualité, qui valorisent le livre et la lecture, ainsi que les auteurs et illustrateurs invités dont la rémunération doit être systématique lorsqu'ils participent aux animations (rencontres, débats, lectures...),
- disposer de partenaires locaux, publics et/ou privés,
- proposer une communication des animations auprès du grand public,
- témoigner de la réalisation d'opérations et/ou d'activités annuelles dans le domaine du livre et/ou de la jeunesse,
- la structure labellisée devra promouvoir *Lire en short* en direction des publics mais aussi des professionnels du livre et de l'enfance pour le rayonnement régional de l'événement. Elle devra autant que possible prendre en charge la diffusion et la coordination de *Lire en short* au plan régional.

La labellisation

Les événements labellisés bénéficieront d'un soutien financier et de la communication nationale mise en place par le Centre national du livre. Ils recevront également un kit de communication et seront invités à s'inscrire sur le site internet :

www.lire-en-short.fr

Constitution du dossier

| | |
|---------------------------------|--|
| Projets | <p>le formulaire de demande de subvention dûment complété</p> <p>le descriptif des animations qui font l'objet de la demande : thème, contenu, noms des intervenants, publics concernés, détail du calendrier par jour...</p> <p>la liste de(s) la (les) librairie(s), de(s) bibliothèque(s) et des partenaires impliqués</p> <p>le bilan des opérations déjà réalisées pour "Lire en short 2015" et/ou en faveur du livre et /ou de la jeunesse (thèmes, types d'opérations, contenu, intervenants, publics ciblés, partenaires financiers, lieux...)</p> |
| Budgets | <p>le budget prévisionnel du projet, mentionnant le montant de la rémunération des auteurs invités, les partenaires financiers et les subventions sollicitées (les dépenses et les recettes doivent être en équilibre) identifié, daté et signé</p> <p>le budget réalisé 2015 de la structure, identifié, daté et signé</p> |
| Documents administratifs | <p>le compte d'exploitation de l'exercice précédent (identifié et signé)</p> <p>les statuts, liste du conseil d'administration ou du bureau pour les associations</p> <p>le relevé d'identité bancaire (avec IBAN et BIC)</p> <p>la copie de la déclaration auprès de la préfecture ou de la publication au Journal Officiel</p> <p>Si vous avez participé à "Lire en short 2015", une attestation précisant le montant et le mode de rémunération (droits d'auteur, honoraires, salaires) des auteurs invités</p> <p>une attestation sur l'honneur précisant le montant et le mode de rémunération des auteurs invités sera envoyée au CNL dans les deux mois suivant la fin de la manifestation.</p> |

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Dénomination de la structure

Nature juridique*

Numéro de siret

*association loi 1901, collectivité territoriale, établissement public, fondation, société commerciale...

Signataire

Contact

Adresse postale

Mail

Page Facebook

Compte Twitter

Tél (fixe)

Tél (portable)

PROJET

Titre de la manifestation

Dates des animations

Descriptifs des animations (thème, contenu, noms des auteurs, illustrateurs et intervenants (pressentis) publics concernés, détail du calendrier par jour...). **Un programme doit être joint au dossier.**

Librairies présentes
(préciser les villes)

Partenaires sollicités (collectivités, bibliothèques, centres d'animations...)

Budget

Coût global de l'opération

Rémunération des auteurs *

* auteurs, illustrateurs... [Consultez le guide "Comment rémunérer les auteurs ?"](#)

Demande

S'agit-il d'une première demande présentée au CNL

oui
non

Avez-vous participé à "Lire en short 2015"

oui, labellisé (soutenu financièrement par le CNL)
oui, référencé (sur le site internet)
non

Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien du CNL ? Si oui pour

aide aux librairies
aide aux organisateurs de manifestations
aide aux bibliothèques

La structure s'engage, si une aide est accordée, à faire figurer le logo du CNL (téléchargeable sur le site du CNL) et les éléments visuels (logo et visuel de "Lire en short") de la manifestation nationale en respectant sa charte d'utilisation sur tous les supports de communication liés à l'événement. [Le logo et la charte d'utilisation sont téléchargeables sur le site de "Lire en short".](#)

Fait à

le